

DEVENIR UN PROFESSEUR DE LA CPDDSQ

Si vous désirez devenir un professeur, la procédure est la suivante :

- ✓ Compléter le processus d'ouverture de votre dossier soit :
 - Remplir le formulaire « Dossier pédagogique » (vous le trouverez sur le site sous Devenir professeur)
 - Faire parvenir ce formulaire dûment complété et signé au Bureau des communications de la CPDDSQ à l'adresse inscrite sur le site
 - Fournir un chèque à l'ordre de l'École de Formation, au montant de 100,00 \$, pour l'ouverture de votre dossier (non remboursable).
 - Attendre la lettre d'acceptation en tant que candidat(e) à l'entraînement.
- ✓ Étudier les standards en vue de passer un examen professionnel (si désiré, avec l'aide d'un professionnel de la Corporation – Voir liste sur le site)
- ✓ Demander au Secrétariat de l'École de formation de la CPDDSQ de fixer une date pour l'examen que vous désirez passer (en social, certificat 3 danses ou examen professionnel de niveau bronze ou en international, examen professionnel d'instructeur (associate)).